

**APPEL A CANDIDATURE
PEPINIERE PARIS SANTE COCHIN
Du 7 décembre 2020 au 18 janvier 2021 minuit**

**Pépinière située au
29 rue du Faubourg Saint Jacques
75014 Paris**



I/ PRESENTATION

Le Département de Paris (Direction de l'Attractivité et de l'Emploi – DAE), dans le cadre de sa politique en faveur du maintien et du développement des emplois à Paris liés aux secteurs innovants de la santé humaine, a confié à la RIVP une délégation de service public portant sur la gestion de la « Pépinière Paris Santé Cochin » sise 29, rue du Faubourg Saint Jacques à Paris 14^{ème} sur le site de l'Hôpital (associé à l'Université de Paris) et la réalisation de son extension.

La RIVP a pour mission d'exploiter, de gérer et d'animer l'ensemble des équipements, locaux et installations de la « Pépinière Paris Santé Cochin » qui lui sont confiés, dans le respect de la destination des lieux et conformément aux objectifs poursuivis par la délégation de service public qui est dévolue par le Département de Paris jusqu'au 30 septembre 2053.

La RIVP a également réalisé les travaux d'extension de la « Pépinière PARIS SANTE COCHIN » fin juin 2017.

La pépinière PARIS SANTE COCHIN déploie une superficie globale d'environ 7 000 m², sis 29, rue du Faubourg Saint Jacques à Paris, partie intégrante de ce parcours résidentiel, qui comporte une pépinière et un hôtel d'entreprises de 61 espaces privatifs de laboratoires (L1, quatre L2, un L3) et de bureaux.

Grâce au soutien financier du Département et de la Région Ile de France, les entreprises de la Pépinière PARIS SANTE COCHIN peuvent ainsi bénéficier de tarifs attractifs et d'un accompagnement de leur développement.

Dans le cadre de la possibilité offerte à la RIVP de la délégation de service public de subdéléguer une partie de ses missions à PARIS BIOTECH SANTE, la RIVP a confié à cette dernière, les missions de sélection, d'accompagnement et d'animation de la « Pépinière Paris Santé Cochin ». Ces missions s'insèrent dans la stratégie globale du Département de Paris (DAE) en faveur de l'innovation et du développement des entreprises de hautes technologies en santé humaine.

L'association PARIS BIOTECH SANTE est un incubateur de mission de service public dont l'objet est de promouvoir et de développer l'incubation de projets de création d'entreprises de haute technologie à caractère innovant en santé humaine dans le cadre de la loi n° 99-587 du 12 juillet 1999 sur l'innovation et la recherche.

La pépinière PARIS SANTE COCHIN est destinée, après sélection des candidats par décision du comité de pré-sélection, à l'accueil temporaire d'entreprises en développement, dans le domaine de la santé humaine

1/ Le bâtiment

L'immeuble est composé d'espaces dédiés aux structures de la santé avec des lots privés et des espaces partagés.



- + Superficie privative totale : 4 039,80 m²
- + Nombre de lots au sein de la pépinière : 61 lots dont 4 L2 et 1 L3
- + Certains espaces sont munis d'une paillasse sèche et/ou d'une paillasse humide
- + Chaque lot est équipé d'un compteur individuel électrique, du chauffage urbain et de la climatisation
- + Espaces communs inclus : salles de réunion, terrasse, cafétéria, espaces de convivialités...
- + 2 salles de réunion mutualisées
- + Fibre optique
- + Emplacements de stationnement couverts : 102 € TTC/ mois

2/ Commercialisation :

La valeur locative de référence prévisionnelle pour ce bâtiment est de :

La redevance annuelle de référence s'élève à 570 €/m² HT charges comprises.

Après réduction correspondant à l'aide accordée aux entreprises intégrant la pépinière l'entreprise versera une redevance annuelle chargée ainsi minorée d'un montant de :

- Pour la 1^{ère} année : **265 €/m² HT/CC**
- Pour la 2^{ème} année : **340 €/m² HT/CC**
- Pour la 3^{ème} année et 4^{ème} année : **340 €/m² HT/CC**

Cette tarification sera indexée annuellement.

Un dépôt de garantie correspondant à un terme de redevance sera demandé à la société sélectionnée lors de la signature du contrat de service ainsi qu'une garantie à première demande de trois termes de redevance.

Le contrat de service sera établi sur une durée de 36 mois avec la possibilité d'un renouvellement de 12 mois. Le parcours pouvant atteindre une durée maximum d'occupation de la partie pépinière de 4 années.

3/ Quelques sociétés installées à la pépinière Cochin :

 INOREVIA

 PEP THERAPY

 PEPTINOV

 METAFORA

 EXELIOM

 ERMIUM

4/ Commercialisation des futurs lots vacants :

Lot	Etage	Surface réelle	Date de disponibilité	Typologie
1	RDC	137,9	Août 2021	Laboratoires/bureaux dont L2
2	RDC	222,7	Octobre 2021	Laboratoires/bureaux
01-05	1	40,3	Septembre 2021	Laboratoire sec
01-08	1	39	Août 2021	Laboratoire sec
01-06	1	43,5	Septembre 2021	Laboratoire L1
01-09	1	44,7	Août 2021	Laboratoire L1
01-10	1	48	Août 2021	Laboratoire L1
01-11	1	48,9	Août 2021	Laboratoire L1
01-12	1	38,8	Août 2021	Laboratoire L1
02-01	2	43,1	Août 2021	Laboratoire L1
02-02	2	41,6	Août 2021	Laboratoire L1
31	3	160,5	Janvier 2022	Laboratoires/bureaux
03-02	3	38,5	Septembre 2021	Laboratoire sec
03-03	3	40,1	Septembre 2021	Laboratoire sec
42	4	84,1	Août 2021	Laboratoires/bureaux
04-03	4	31,6	Août 2021	Laboratoire sec
04-04	4	38,5	Août 2021	Laboratoire sec
04-02	4	54,8	Août 2021	Laboratoire L1
04-05	4	39,7	Août 2021	Laboratoire L1
04-06	4	39,3	Août 2021	Laboratoire L1
04-07	4	51,8	Août 2021	Laboratoire L1
04-08	4	53,6	Août 2021	Laboratoire L1
05-04	5	39,1	Septembre 2021	Laboratoire sec
05-05	5	40,5	Septembre 2021	Laboratoire L1
05-06	5	39,3	Septembre 2021	Laboratoire L1
05-07	5	50,4	Septembre 2021	Laboratoire L1
05-08	5	52,1	Septembre 2021	Laboratoire L1
02-08B	2	14,45	Août 2021	L2
02-06ABC	2	24,1	Novembre 2021	L3

II/ CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES

1/ Documents relatifs à la candidature :

A) Dossier de candidature qui doit comprendre notamment :

- ✓ Dossier de candidature annexé aux présentes complété et signé

B) Documents administratifs :

- ✓ Statuts en vigueur de la structure, datés et signés
- ✓ Photocopie de la pièce d'identité du responsable de la structure
- ✓ Un relevé d'identité bancaire ou postal établi au nom de la structure
- ✓ Extrait Kbis de moins de 3 mois
- ✓ Le bilan, le compte de résultat et les annexes des deux derniers exercices écoulés
- ✓ Le budget prévisionnel global de la structure pour sur 2021

2/ Critères d'éligibilité :

Seules les sociétés ayant moins de 8 ans d'existence au moment de leur candidature à la pépinière d'entreprises, peuvent candidater à la pépinière d'entreprises de Cochin.

Les critères suivants seront pris en compte lors de l'attribution de l'appel à projets :

- ✓ La qualité de l'équipe
- ✓ L'adéquation entre l'offre et les besoins de la startup
- ✓ La visibilité financière
- ✓ Le caractère innovant
- ✓ L'ambition, la stratégie
- ✓ Les interactions avec le réseau hospitalo-universitaire
- ✓ Dynamique de collaborations avec entreprises de la pépinière

Une même société ne pourra occuper au sein de la pépinière une surface supérieure à 340 m².

Le Comité de sélection devrait se tenir au cours de la semaine du 8 février 2021.

Aucune visite de prévue durant la phase de sélection.

3/ Conditions de remise des offres :

Les candidats remettront une offre par mail à l'adresse suivante :

pepiniere@parisbiotechsante.org

Un accusé de réception leur sera adressé.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
PARIS BIOTECH SANTE au 01 53 10 53 51

